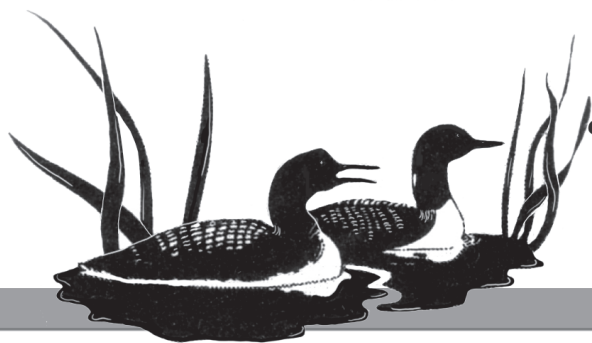




L'Association des Propriétaires de Chalet du Lac Clair

Nouvelles 2020

Mais tout semblait aller si bien!

Mère Nature nous a certainement offert des conditions hivernales plus tolérables cette année ! Comme tout le monde, depuis des mois, j'attendais avec impatience un printemps hâtif, ce qui signifie se retrouver avec de bons amis et retourner aux activités du lac. Mais alors est venu Covid-19!

Tout le monde ne tombera pas malade pendant cette pandémie, mais tout le monde souffrira d'effets négatifs. Au Canada, cependant, nous sommes très chanceux d'avoir des travailleurs essentiels dévoués et des services de santé et des services sociaux financés pour nous aider à surmonter cela. Cela dit, chacun de nous peut faire sa part en suivant les directives et les conseils des dirigeants médicaux et communautaires. La distanciation sociale est le moins que nous puissions faire pour mettre un terme à cette situation le plus rapidement possible.

Les activités au chalet seront affectées!

De nombreux rassemblements et activités habituels au chalet ne seront évidemment pas réalisables pour le moment, mais si nous sommes tous responsables et faisons les choses correctement, nous pouvons nous attendre à ce que moins de personnes tombent malades. Cela signifie moins de douleur et de souffrance, une réduction future des restrictions sur les rassemblements sociaux et l'éloignement social et un retour plus rapide à une vie normale autour de notre lac.

Avis important – pas de bouées de sécurité privées du CLCA

Depuis la création de notre association, les circonstances ont changé. Plusieurs nouveaux résidents ne s'adhèrent pas à l'association. Nous ne disposons plus des ressources humaines ou financières nécessaires pour soutenir le marquage des eaux peu profondes ou des rochers sur le lac. Pour ces raisons, le CLCA ne marquera pas ces dangers cet été. Il est rappelé que chaque résident est responsable de sa propre sécurité lors des sorties sur le lac, peu importe l'embarcation. Les membres qui installent des bouées privées sont invités à consulter le « **Guide du propriétaire des bouées privées** » (Transport Canada).

Membrité

Nous ferons de notre mieux pour que de nouvelles personnes se joignent à nous. On demande à chaque membre de nous aider à cet égard. Tous ceux qui vivent ici sont des membres potentiels. S'il vous arrive de parler à des voisins... demandez-leur s'ils sont membres ou souhaitent rejoindre CLCA et encouragez-les à le faire.

Gardez le contact !

Durant la pandémie, les réunions du conseil d'administration seront reportées. Le conseil discutera des affaires via les médias sociaux et informera les membres via le site Web de la CLCA <http://clearlakecottagersassociation.ca>

Jusqu'à ce que les restrictions soient levées et que tout le monde retourne au travail, nous pouvons anticiper des réductions et des retards dans les services municipaux. Cependant, l'Association reste prête et disposée à plaider au nom des membres sur les questions liées au lac. Les membres sont encouragés à signaler tout problème ou préoccupation via le site Web ou par téléphone à un des membres directeurs.

Frais d'adhésion

Vous trouverez ci-joint un « formulaire d'adhésion » qui explique comment les frais annuels peuvent être payés. N'importe qui peut payer les frais 2020-2021 en envoyant un chèque à Joyce Jolley, la responsable de l'adhésion.

Membres du conseil d'administration

Président	Howie Longfellow
Trésorière	Yvette Morrison
Secrétaire	Bob Jolley
Coordonnatrice des adhésions	Joyce Jolley
Membres directeurs	Serge Giroux, Claude McGrath, Alan Hardiman, Luc Tardiff, Angele St. George and Alain Faubert

Prochaine réunion annuelle - AGA 2020 annulée

L'assemblée générale annuelle initialement prévue le 2 août 2020 a été annulée. Les membres recevront tous une invitation à la prochaine réunion officielle.